

Monsieur REIX
Monsieur REYNAUD
Monsieur SEMBRES
Monsieur SOULIER
Commandant TRISTANT
Monsieur VIVIER
Monsieur VOTIE

Mairie d'Anglet
ADRRRA
ADA
DDE64
Port de Bayonne
CA-BAB
SIDPC64

Plénière
Janvier 2001
durée ma fonction
2001

Ordre du jour :

- **Rapport sur l'activité des travaux du groupe "eau" ;**
- **Rapport sur l'activité des travaux du groupe "risques" ;**
- **L'incendie du parc à ferrailles de l'Acierie de l'Atlantique ;**
- **Information du public sur le Plan Particulier d'Intervention de LBC et de Raffinerie du Midi ;**
- **Travaux entrepris pour renforcer la protection de l'environnement à LBC ;**
- **Questions diverses.**

Rapport sur l'activité des travaux du groupe "eau" (voir transparents en annexe)

Monsieur La Prairie présente les travaux du groupe. Cinq points sont abordés :

1. Conventionnement des raccordements industriels au CABAB

Monsieur le Maire du Boucau souligne qu'il ne faut pas s'arrêter aux frontières. Il est rappelé que la démarche est réalisée sur le SYDEC pour le réseau industriel de Tarnos.

2. Analyse réalisée dans le cadre du projet d'aménagement de la plaine d'Ansot

A ce jour l'étude Adour n'est pas étendue, notamment pour des raisons de bouclage de plan de financement.

3. Démarrage de l'étude de l'état de référence de la qualité de l'eau de l'estuaire de l'Adour

Messieurs Claverie et Cingal auraient souhaité connaître la localisation des points de mesures et les premiers résultats de ces mesures. Sur le premier point, il est rappelé que le cahier des charges a été diffusé au groupe de travail eau. Par ailleurs, Monsieur le Sous-Préfet rappelle que toute demande de communication de document peut être faite à la DRIRE. Les résultats de mesures n'ont pas fait l'objet d'une communication dans la mesure où il ne s'agit que de premiers résultats bruts.

4. Derniers incidents

5. Travail des sous-groupes

Les sous-groupes n'ont pas encore beaucoup travaillé.
La prochaine réunion du groupe est fixée au 14 mars 2001.

Rapport sur l'activité des travaux du groupe "risques"

Monsieur le Maire du Boucau présente les travaux de son groupe. Il souligne l'intérêt démontré par les participants. Le groupe s'est réuni deux fois depuis septembre avec 15 à 20 personnes présentes à chaque réunion.

\\DRIREB3X\VOL1\USERS\ENV\Environnement\S3PIADOUR\S3pjanv2001.doc

Le groupe a continué son travail sur le transport des matières dangereuses. Différents intervenants ont été invités : SNCF, DDE, Novatrans, gendarmerie, SIDPC64 sur les plans de secours et les itinéraires, LBC et ADA. Monsieur IZAAC de Maïstica a informé le groupe de l'avancement de son projet. L'information circule donc bien dans le groupe.

L'opportunité de la participation du SPPPI à la maison de l'environnement de la communauté d'agglomération est abordée (à noter que cette maison ne verra vraisemblablement le jour qu'en 2003).

Les flux de matières dangereuses tels que recensés à ce jour sont les suivants pour l'année 1999 :
SNCF (gare principale de fret de Bayonne) : 430 000 T en arrivée, 194 000 T en sortie
LBC : 801 000 T en entrée, 800 000 T en sortie
Raffinerie du Midi : 16 000 camions, 53 caboteurs soit 483 000 T en entrée et 510 000 T en sortie. Le risque lié au trafic sur la départementale lorsque les bateaux sont à quai est abordé.

La nécessité de créer une aire de stockage pour les camions en cas d'incident ou d'accident est soulevée par le groupe ainsi que l'adéquation des débits des bouches à incendie.

La nécessité d'améliorer la communication interne (intranet, lettre interne), entre les groupes notamment, et externe (internet) est soulignée.

Le groupe souligne les difficultés générées par le problème de la frontière départementale. Il s'inquiète notamment de la bonne diffusion des plans de secours. Le souhait d'un exercice est à nouveau exprimé.

Monsieur le Maire du Boucau souhaite que soit abordée en séance la question de la position de Monsieur Botella par rapport au SPPPI.

Monsieur le Sous-Préfet, de Dax souhaite disposer d'une idée précise des flux de matières dangereuses sur le port en faisant notamment attention aux doubles sommations. Il s'interroge sur la possibilité de déplacer des véhicules accidentés sur une aire.

Le Commandant Geisler explique qu'il faut parfois déplacer des véhicules. Il informe l'assemblée de la rédaction en cours d'un rapport sur les TMD pour compléter le précédent rapport exposé lors d'une précédente séance.

Monsieur La Prairie fait un point de l'avancement de l'étude de risques. Le cahier des charges a été rédigé et ne se limite pas strictement au port. Le marché est en cours de signature et l'étude devrait prendre environ 6 mois. A l'issue, un plan portuaire de sécurité pourra être élaboré.

Monsieur Auriault souligne le déficit du SPPPI en matière de communication. Le contenu du journal ne lui semble pas adapté à la cible grand public visée, et le manque d'exercices pratiques insuffisant (visites extérieures, exercice de secours par exemple).

Une discussion est engagée sur l'opportunité de faire un exercice de secours sur le port. Les avis sont divergeants sur le type d'exercice et le meilleur moment pour le faire (dès maintenant, sur la base d'un plan existant ou sur la base du plan portuaire de sécurité qui sera élaboré).

Monsieur le Sous-Préfet de Bayonne décide :

- D'une réunion à la Sous-Préfecture de Dax sur la communication et une réflexion sur le budget du SPPPI (en liaison avec la position à définir de Monsieur Bottella)
- De la rédaction d'un document de 2 à 3 pages sur des propositions concrètes d'exercices par un groupe (GT risques + SIDPC40 au minimum) à l'échéance d'avril-mai.

\\DRIREBX\VOLI\USERS\ENV\Environnement\S3PI\ADOUR\S3pjanv2001.doc

L'incendie du parc à ferrailles de l'Acierie de l'Atlantique (cf transparents en annexe)

En référence à une question posée sur la diffusion du POI d'ADA, Monsieur Sembrès rappelle que le POI a été envoyé à Pau et Mont-de-Marsant il y a déjà 2 ans ou 2 ans et demi.

Monsieur Sembrès expose ensuite l'incident qui a eu lieu sur le parc à ferrailles fin octobre début novembre. Il expose notamment les quantités de matériaux en jeu, les causes de l'autocombustion, les moyens de prévention en place, la chronologie, les analyses réalisées et les actions futures pour éviter dans la mesure du possible le renouvellement d'un tel incident.

A une question sur la possibilité de voir des ferrailles brûler, le commandant Geisler explique que certains métaux brûlent et surtout que les tournures contiennent des impuretés. Sur la question des résultats des mesures dans l'environnement, Monsieur Sembrès se dit prêt à communiquer les résultats à ceux qui en font la demande.

Monsieur Reynaud aborde le sujet des nuisances sonores. Monsieur Sembrès expose la position actuelle de sa société. Les études sont faites et les solutions chiffrées. La couverture totale du parc à ferrailles extérieur est la seule solution susceptible d'aboutir au respect de la réglementation. Il ajoute que l'actionnaire préfère fermer le site plutôt que de se lancer dans de tels investissements.

Monsieur Reynaud souligne que des améliorations lui semblent néanmoins possibles. Monsieur Sembrès répond qu'une des améliorations consiste en la mise en place du deuxième pont roulant. La construction nécessite cependant plusieurs mois.

Monsieur Reix demande à Monsieur Sembrès si sa société est à l'origine des baisses de tension sur le réseau EdF. Monsieur Sembrès explique que des investissements EdF sont en cours et précise que sa société consomme en puissance instantanée l'équivalent d'un dixième de la puissance de la centrale de production du Blayais.

Information du public sur le Plan Particulier d'Intervention de LBC et de Raffinerie du Midi

Monsieur Ivendekics explique que les plans particuliers d'intervention de sa société et de Raffinerie du Midi nécessitent une information du public. Une plaquette commune est en cours d'élaboration. La maquette de cette plaquette existe et l'information devrait être faite avant la fin du premier semestre. Messieurs Ivendekics et Chaprier expliquent la mise en place et le fonctionnement de leurs sirènes PPI.

Travaux entrepris pour renforcer la protection de l'environnement à LBC

Monsieur Ivendekics explique que la pollution résiduelle a disparu et que des analyses mensuelles sont désormais réalisées. La cuvette en cause a été remise en conformité. Un programme d'investissement de 12 MF sur les 4 ans à venir est lancé. Il consiste notamment à modifier les murs des cuvettes de rétention (palplanches → béton armé).

A une question de Monsieur Reynaud sur le bruit généré par des bateaux, Monsieur Ivendekics explique qu'un bateau posait problème et que l'affréteur interrogé par ses soins va faire quelque chose pour remédier à ce problème.

Questions diverses

Monsieur Capdupuy fait un point sur l'avancement de la dépollution du site du Boucau. Il signale que

\\DRIREBX\VOL1\USERS\ENV\Environnement\S3PIADOUR\S3pijanv2001.doc

5
du retard a été pris et que la dépollution devrait commencer à la fin du premier trimestre.

Monsieur Nebon explique qu'il semble nécessaire de réviser la liste des membres du SPPPI. Il est proposé que chaque participant écrive à la DRIRE à Bordeaux pour signaler son souhait d'être membre du SPPPI et pour proposer éventuellement des membres qu'il lui semblerait pertinent d'introduire. Il est rappelé qu'il convient de limiter autant que faire se peut le nombre de participant pour conserver une bonne qualité dans les échanges. A l'issue de cette procédure, la DRIRE proposera aux Préfets des Landes et des Pyrénées-Atlantiques une liste actualisée de membres.

Un long moment est consacré à la position de Monsieur Botella. Son apport indéniable aux travaux du SPPPI est souligné. Plusieurs membres soulignent qu'il convient de clarifier sa position. Plusieurs solutions sont possibles dont les deux principales sont :

- membre du SPPPI en tant que personnalité compétente, ce qui aurait pour conséquence de lui fermer toute possibilité d'être retenu dans des commandes publiques qui découleraient des travaux du SPPPI,
- prestataire de service pour le SPPPI, auquel cas un budget devrait être réuni pour passer un contrat qu'il resterait à définir.

Ce dernier point restant à définir, il est décidé de l'aborder à la réunion en sous-préfecture de Dax. Monsieur le Sous-préfet demande aux personnes qui souhaitent y participer de bien vouloir s'inscrire auprès de son secrétariat. La date est fixée au jeudi 15 mars 2001 à 15 heures.

La prochaine séance plénière du SPPPI aura lieu à Anglet le mercredi 16 mai 2001 à 15 heures.

Le secrétaire



C. NEBON

